



## MEMENTO A L'INTENTION DE CEUX QUI SOUHAITENT NOUS REJOINDRE

<p><b>1. Objectifs</b></p>	<p>Il sont donnés par l'art. 2 des statuts de l'Association des Propriétaires Extérieurs de Résidences secondaires d'Ovronnaz :</p> <p>« L'association est d'intérêt public. Elle est apolitique et non confessionnelle. Elle a pour but de représenter les intérêts des propriétaires de résidences secondaires et chalets situés à Ovronnaz ou ailleurs sur la Commune de Leytron. A cet effet, elle exerce toute activité utile à ses membres. Elle est aussi une interface avec les organismes locaux, touristiques et la Commune. Elle œuvre pour un développement durable et harmonieux d'Ovronnaz et de sa région, en valorisant les initiatives pouvant y contribuer. »</p>
<p><b>2. Infos-clés</b></p>	<p>Association constituée le 23.08.2014 (3<sup>ème</sup> exercice en cours)  Membre de la Fédération Valaisanne des Résidences secondaires (FVSR2)  Nombre de membres adhérents : 280 membres  Budget de fonctionnement : env. CHF 10'000.-/an  Cotisation 2017 : CHF 30.-</p>
<p><b>3. Actions en cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contestation juridique de certaines mesures discriminatoires auprès du Conseil d'Etat puis, si nécessaire auprès du Tribunal Cantonal ; suivant décisions de ce dernier, analyse de l'opportunité de présenter le litige au niveau du Tribunal Fédéral.</li> <li>• Soutien des membres de l'association dans leurs démarches individuelles de contestation/recours.</li> <li>• Mise à disposition d'une banque de données à jour et complète sur le site de l'association.</li> </ul>
<p><b>4. Comité + Réviseurs</b></p>	<p>Président : Charly Teuscher, Vevey  Vice-Président : Norbert Gisler, Satigny  Trésorier : Philippe Freléchoux, Nyon  Secrétaire : Laurence Brunner  Logistique : Nicola</p> <p>Réviseurs : Arlette Borgeaud, Sion, Roger Thurre, Ovronnaz</p>
<p><b>5. Contacts + Internet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ✉ Association des Propriétaires Extérieurs de Résidences secondaires d'Ovronnaz - APEROvronnaz  p.a. Charly Teuscher, Président,  2 Quai Maria-Belgia, 1800 Vevey</li> <li>• ✉ <a href="mailto:ch@arly.ch">ch@arly.ch</a> (e-mail Président)</li> <li>• <a href="http://www.aperovronnaz.ch">www.aperovronnaz.ch</a>    <a href="https://www.facebook.com/ovronnaz-apero">https://www.facebook.com/ovronnaz-apero</a></li> <li>• BCVs Martigny – APEROvronnaz IBAN CH73 0076 5001 0239 3751 0</li> </ul>
<p><b>6. Adhésion votre avantage</b></p>	<p>L'union fait la force... Vous pouvez adhérer en renvoyant le bulletin d'adhésion à télécharger sur le site <a href="http://www.aperovronnaz.ch">www.aperovronnaz.ch</a>, complété et signé, par un des moyens ci-dessus, au Président. Le paiement de la cotisation vaut comme confirmation d'adhésion.</p>